Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S.G.D.S.N
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 28 juillet 2006
N° CERTA-2006-ACT-030

Affaire suivie par :
CERTA

BULLETIN D'ACTUALITÉ

Objet : Bulletin d'actualité 2006-30

Conditions d'utilisation de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html
Dernière version de ce document : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-030

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-ACT-030
Titre	Bulletin d'actualité 2006-30
Date de la première version	28 juillet 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

Le bulletin d'actualité est disponible dans son intégralité et au format PDF à l'adresse suivante : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-030.pdf
Un extrait du bulletin, ne reprenant que les articles de la semaine, se trouve en HTML à l'adresse suivante : http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-ACT-030/

1 Activité en cours

1.1 Ports observés

Le tableau 3 et la figure 1 montrent les rejets pour les ports sous surveillance que nous avons constatés sur deux dispositifs de filtrage, entre le 21 et le 28 juillet 2006.

2 Surveillance réseau conseillée par le CERTA

A la suite de l'analyse de différents journaux (logs), le CERTA a constaté une activité qui pourrait sembler suspecte sur les ports 139/TCP et 445/TCP. Ces ports devraient être, dans la majorité des cas, bloqués par les équipements de filtrage pour les connexions extérieures depuis et à destination du réseau.

Le CERTA conseille de vérifier la politique de filtrage mise en place. Le CERTA demande à ces correspondants de lui signaler toute activité anormale sur ces ports.

3 Bulletin de mise à jour pour les produits Mozilla

Un ensemble de mises à jour vient d'être rendu public par Mozilla. Celles-ci corrigent un ensemble de vulnérabilités, touchant aussi bien Firefox que Thunderbird et SeaMonkey. Ces dernières permettent à un utilisateur malveillant de provoquer un déni de service, de réaliser une attaque de type injection de code indirecte (aussi appelé cross-Site Scripting) ou d'exécuter du code arbitraire à distance. Plusieurs de ces vulnérabilités sont issues du module Javascript commun aux produits Mozilla (cf. paragraphe suivant). Par défaut, Javascript n'est pas activé avec Thunderbird. Dans la majorité des cas, il n'est pas nécessaire d'activer Javascript dans l'outil de messagerie, ou alors de manière ponctuelle. Le CERTA recommande de bien vérifier que celui-ci est désactivé, en allant regarder dans :

Edition -> Préférences -> Avancés.

4 Les vulnérabilités du navigateur au goût du jour

Le CERTA mentionnait dans le bulletin d'actualité CERTA-2006-ACT-027 l'existence d'un n bloc-notes (ou *blog*), dans lequel il serait publié une vulnérabilité de navigateur Internet par jour du mois de juillet. S'appuyant pour cela sur quatre outils de test, le site publie certains résultats vérifiant des défauts dans l'intégrité des navigateurs et leurs façons de manipuler par exemple du DHTML (pour *Dynamic HTML*, utilisé afin d'écrire des pages plus interactives) ou du CSS, qui définit le style (couleurs, formats, positionnements) des pages web. Pour chaque nouvelle vulnérabilité, il fournit une preuve attestant de sa validité sous la forme d'un exemple.

A ce jour, le site a publié dans ce cadre 28 vulnérabilités dont :

- vingt-trois concernent Microsoft Internet Explorer ;
- deux concernent Mozilla Firefox ;
- une concerne Apple Safari ;
- une concerne Opera ;
- une concerne Konqueror

Elles provoquent la fermeture inopinée du navigateur, et dans certaines conditions, le redémarrage de la machine.

On constate que la majorité des démonstrations de faisabilité s'appuient sur du code (Javascript, ActiveX, ...). A titre préventif, il est donc vivement recommandé, en attendant que des solutions fiables soient publiées pour se prémunir contre les effets de ces vulnérabilités, de prendre les précautions suivantes :

1. désactiver les options Java et Javascript du navigateur ;
2. naviguer sur des sites de confiance.

La vulnérabilité concernant Opera est en revanche difficilement contournable. Elle s'applique à une page HTML contenant un style CSS malformé. Seul Mozilla Firefox a corrigé les vulnérabilités annoncées pour le moment.

5 Liens utiles

- Mémento sur les virus :
  http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-002/
- Note d'information sur l'acquisition de correctifs :
  http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2001-INF-004/index.html
- Note d'information sur les systèmes obsolètes :
  http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-003/index.html
- Note d'information sur les bonnes pratiques concernant l'hébergement mutualisé :
  http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-005/index.html
- Note d'information sur les mots de passe :
  http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2005-INF-001/index.html
- Note d'information sur la terminologie d'usage au CERTA :
  http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-INF-002/index.html
- Unix security checklist version 2.0 du 8 octobre 2001 (Publication du CERT australien) :
  http://www.auscert.org.au/render.html?it=1935

6 Rappel des avis et mises à jour émis

Durant la période du 21 au 27 juillet 2006, le CERTA a émis les avis suivants :

- CERTA-2006-AVI-307 : Vulnérabilité dans les produits TippingPoint
- CERTA-2006-AVI-308 : Vulnérabilités dans Solaris
- CERTA-2006-AVI-309 : Vulnérabilité dans Password safe
- CERTA-2006-AVI-310 : Vulnérabilité de Check Point Firewall-1
- CERTA-2006-AVI-311 : Vulnérabilité dans Konqueror
- CERTA-2006-AVI-312 : Multiples vulnérabilités dans les produits Mozilla
- CERTA-2006-AVI-313 : Multiples vulnérabilités dans eIQNetworks Enterprise Security Analyzer
- CERTA-2006-AVI-314 : Vulnérabilité dans les produits ISS

Pendant cette même période, les mises à jour suivantes ont été publiées :

- CERTA-2006-AVI-275-001 : Vulnérabilité dans phpMyAdmin
  (ajout de la référence au bulletin de sécurité FreeBSD)
- CERTA-2006-AVI-294-001 : Vulnérabilité dans Samba
  (ajout de la référence au bulletin de sécurité FreeBSD)
- CERTA-2006-AVI-304-001 : Vulnérabilité sur zope
  (ajout de la référence au bulletin de sécurité FreeBSD)
- CERTA-2006-AVI-227-003 : Multiples vulnérabilités dans les produits Mozilla
  (ajout des références aux bulletins de sécurité Debian)
- CERTA-2006-AVI-267-002 : Vulnérabilité dans GnuPG
  (ajout des références au bulletins de sécurité Debian)
- CERTA-2006-AVI-268-001 : Vulnérabilité dans Mutt
  (ajout du bulletin de sécurité Debian)

7 Actions suggérées

7.1 Respecter la politique de sécurité

La Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) est l'ensemble formalisé dans un document applicable, des directives, procédures, codes de conduite, règles organisationnelles et techniques, ayant pour objectif la protection des systèmes d'inf ormation de l'organisme. Elle traduit la reconnaissance officielle de l'importance accordée par la direction générale de l'orga nisme à la sécurité de ses systèmes d'information. D'une manière générale, elle contient une partie relative aux éléments stratégiques de l'organisme (périmètre, contexte, enjeux, orientations stratégiques en matière de SSI, référentiel règlementaire, échelle de sensibilité, besoins de sécurité, menaces) et une partie relative aux règles de sécurité applicables. Elle constitue donc une traduction concrète de la stratégie de sécurité de l'organisme.

Quoique puisse suggérer ce document, la politique de sécurité en vigueur dans votre service doit primer.

Cette section précise néanmoins quelques mesures générales de nature à vous prémunir contre les agressions décrites dans ce document. En effet, la sécurité des systèmes d'information ne repose pas exclusivement sur des outils, mais aussi sur une organisation et des politiques.

7.2 Concevoir une architecture robuste

A la lumière des enseignements tirés de ce qui a été présenté dans les bulletins d'actualité, il convient de vérifier que les applications mises en œuvre (ou à l'étude) ont une architecture qui résiste aux incidents décrits.

7.3 Appliquer les correctifs de sécurité

Le tableau 2 rappelle les avis du CERTA correspondant aux applications ou codes malveillants relatifs aux ports étudiés dans les sections précédentes.

7.4 Utiliser un pare-feu

L'application des correctifs sur un parc informatique important n'est probablement pas immédiate. Un pare-feu correctement configuré peut retenir certaines attaques informatiques le temps d'appliquer les correctifs. Cependant un pare-feu peut donner une illusion de protection. Cette protection est brisée par la moindre introduction d'un ordinateur nomade dans la partie protégée. On remarque qu'il y a de nombreux paquets rejetés à destination de ports légitimement utilisés par des applications de prise de main à distance. La téléadministration correspond à une demande qui grandit avec la taille du parc à gérer. Les paquets rejetés montrent le risque associé à ce type d'application. Ce risque peut être amoindri par l'usage correct d'un pare-feu.

7.5 Analyser le réseau

De nombreux paquets rejetés étudiés correspondent aux ports ouverts par divers virus/vers/chevaux de Troie. Si votre politique de sécurité autorise le balayage des ports ouverts sur les postes de travail ou les serveurs, il peut s'avérer utile de le faire régulièrement afin de découvrir les machines potentiellement contaminées avant qu'un intrus ne le fasse à votre place.

L'analyse des journaux de votre pare-feu est une source pertinente d'informations pour la sécurité de votre réseau et de vos systèmes. Cela peut vous aider à anticiper des incidents en remarquant par exemple des activités anormales. Le COSSI/CERTA peut vous aider dans ce travail d'analyse.

7.6 Réagir aux incidents de sécurité

Organisez-vous pour réagir aux incidents de sécurité, en particulier, pour assurer une certaine continuité dans les équipes d'administration et de sécurité.

Le CERTA a pour mission de vous aider à répondre aux incidents de sécurité informatique.

Ne traitez pas les dysfonctionnements des machines à la légère. Dans certains incidents dans lesquels le CERTA intervient, les administrateurs des machines font spontanément part de petits dysfonctionnements inexpliqués et d'apparence anodine qui s'avèrent, au cours de l'analyse, être liés à un incident majeur de sécurité. N'hésitez pas à prendre contact avec le CERTA si vous constatez de l'activité sur les ports décrits ci-dessus.

7.7 Former et sensibiliser les utilisateurs

La sécurité d'un système d'information doit reposer sur une approche de défense en profondeur. Cela signifie, entre autres choses, que l'utilisateur est partie prenante de la sécurité. Sa vigilance, son niveau de formation et de sensibilisation participent à la sécurité du système. C'est pourquoi il est essentiel de prévoir des séances de formation et de sensibilisation des utilisateurs, acteurs de la sécurité. Pour vous aider dans ces actions, la DCSSI dispose d'un centre de formation :

http://www.formation.ssi.gouv.fr

8 Les bulletins d'actualité

L'objectif des *bulletins d'actualité* est de fournir une illustration par l'actualité récente de certaines mesures de sécurité pragmatiques à appliquer. Bien que par nature *a posteriori*, cette illustration a vocation à servir de base pour tirer des enseignements plus généraux à même de protéger contre des incidents futurs.

L'« actualité » est donnée par l'analyse de machines que le CERTA réalise dans le cadre de ses missions. Un fait est jugé d'actualité, s'il est à la fois récent et significatif, c'est à dire recoupé par différentes analyses.

Les *bulletins d'actualité* n'ont pas la prétention de constituer des statistiques fiables de l'activité informatique malveillante, mais ce qui nous semble avoir beaucoup plus d'intérêt, de montrer à partir d'exemples concrets, réels et anonymisés comment découvrir que l'on est ou a été attaqué et comment limiter l'impact de ces attaques.

La qualité des *bulletins d'actualité* sera améliorée grâce à votre participation. Si vous souhaitez participer, prenez contact avec le CERTA en accord avec votre chaîne fonctionnelle de la sécurité des systèmes d'information.

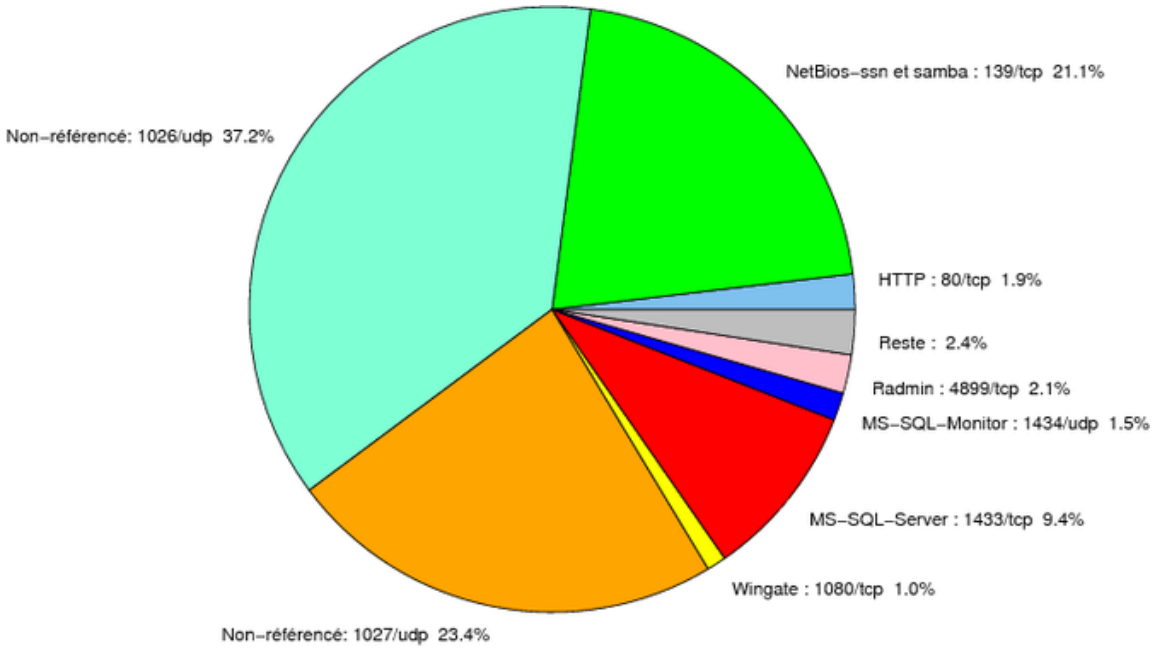

FIG. 1: Répartition relative des ports pour la semaine du 20.07.2006 au 27.07.2006

Port	Protocole	Service	Porte dérobée	Référence possible CERTA
21	TCP	FTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
22	TCP	SSH	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
23	TCP	Telnet	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
25	TCP	SMTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
42	TCP	WINS	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
80	TCP	HTTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
106	TCP	MailSite Email Server	–	–
111	TCP	Sunrpc-portmapper	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
119	TCP	NNTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
135	TCP	Microsoft RPC	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
137	UDP	NetBios-ns	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
139	TCP	NetBios-ssn et samba	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
143	TCP	IMAP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
389	TCP	LDAP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
443	TCP	HTTPS	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER

				http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
445	TCP	Microsoft-smb	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
1023	TCP	–	Serveur ftp de Sasser.E	–
1080	TCP	Wingate	MyDoom.F	–
1433	TCP	MS-SQL-Server	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
1434	UDP	MS-SQL-Monitor	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
2100	TCP	Oracle XDB FTP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
2745	TCP	–	Bagle	–
3127	TCP	–	MyDoom	–
3128	TCP	Squid	MyDoom	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
3306	TCP	MySQL	–	–
3389	TCP	Microsoft RDP	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
4899	TCP	Radmin	–	–
5000	TCP	Universal Plug and Play	Bobax, Kibuv	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
5554	TCP	SGI ESP HTTP	Serveur ftp de Sasser	–
5900	TCP	VNC	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
6070 6101	TCP TCP	BrightStor ARCserve/Enterprise Backup Veritas Backup Exec	– –	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
6112	TCP	Dtspcd	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
6129	TCP	Dameware Miniremote	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
8866	TCP	–	Porte dérobée Bagle.B	–
9898	TCP	–	Porte dérobée Dabber	–
10000	TCP	Webmin, Veritas Backup Exec	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
10080	TCP	Amanda	MyDoom	–
11768	TCP	–	Netdepix	–
13701	TCP	Veritas NetBackup	–	http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CER
15118	TCP	–	Netdepix	–

TAB. 2: Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés

port	pourcentage
1026/udp	37.21
1027/udp	23.42
139/tcp	21.09
1433/tcp	9.4
4899/tcp	2.05
80/tcp	1.87
1434/udp	1.48
1080/tcp	1.03
137/udp	0.6
22/tcp	0.53
25/tcp	0.52
3128/tcp	0.18
15118/tcp	0.13
23/tcp	0.09
443/tcp	0.07
3306/tcp	0.05
9898/tcp	0.03
5000/tcp	0.02
5554/tcp	0.01

TAB. 3: Paquets rejetés

Liste des tableaux

1 Gestion du document 1
2 Correctifs correspondant aux ports destination des paquets rejetés 6
3 Paquets rejetés 7

Gestion détaillée du document

28 juillet 2006 version initiale.